



Stade des Arbères, Meyrin, FAZ architectes. Sol du garage en dalles de réemploi

© Photo: FAZ architectes

## Réemploi dans l'enseignement de l'architecture: une transition encore en chantier

Publié 17 septembre 2025, dans la revue Tracé, Enseignement et circularité, Enseigner le réemploi en architecture.

Auteurs:

Lionel Riquet, Arch. EPF SIA, professeur associé, HEPIA  
Benoît Séraphin, Arch. HES, collaborateur scientifique, HEPIA

Dans cet article, Lionel Riquet et Benoît Séraphin (HEPIA) interrogent l'intégration du réemploi dans l'enseignement de l'architecture en Suisse romande. Les auteurs appellent à inscrire cette pièce maîtresse de l'économie circulaire au cœur de la formation des architectes sans pour autant sacrifier les fondamentaux disciplinaires.

Cela fait trois ans qu'au sein du laboratoire Environnement, Climat, Énergie et Architecture ([LECEA](#)) d'HEPIA, nous travaillons sur la question du réemploi. C'est une boutade qui a éveillé notre curiosité : le réemploi ? Tout le monde en parle, personne ne le fait. Deux projets de recherche plus tard, [REMCO](#)<sup>1</sup> et [Matloop](#)<sup>2</sup>, nous pouvons désormais nuancer cette affirmation.

Dans la pratique professionnelle en Suisse romande, le réemploi est mené à dose homéopathique et de façon expérimentale par une poignée d'architectes, de maîtres d'ouvrage et d'entreprises. Le constat n'est guère différent dans l'enseignement en Romandie. Seuls quelques laboratoires à l'EPFL et à la HEIA-FR s'y sont réellement attelés. À l'HEPIA, l'enseignement sur la circularité reste embryonnaire, et les étudiant·es ayant expérimenté le réemploi se comptent sur les doigts d'une main.

Pourtant, nul ne conteste que la jeune génération entre dans un marché du travail en pleine mutation. Les pratiques évoluent rapidement. La formation doit donc s'adapter aux impératifs environnementaux, en donnant aux futur·es architectes une compréhension fine des enjeux et de leur rôle. À Genève, un pas concret a été franchi avec la prochaine mise en œuvre des nouveaux [articles 117 et 118 de la loi sur les constructions et installations diverses](#) (LCI)<sup>3</sup>, votés en décembre 2021. Ces dispositions visent à favoriser le réemploi et les matériaux recyclés comme levier de décarbonation.

Le réemploi s'ajoute donc à la (longue) liste des « nouvelles compétences » que les écoles doivent intégrer. Il s'agit de permettre aux jeunes architectes d'agir concrètement pour la résilience des territoires et d'accélérer la transition face à l'urgence climatique. La question n'est plus de savoir s'il faut l'enseigner, mais de définir clairement comment l'intégrer comme matière structurante dans l'enseignement du projet.

Article en lien : [Et si on commençait par les démolitions? À l'EPFL, le studio dirigé par Entretien avec Ariane Widmer et Blanca Gardelegui à propos du studio compose-re-compose à l'EPFL](#)

L'architecture s'apprend par transmission, au fil du temps, de la pratique et de l'expérience. Le retard dans l'introduction du réemploi tient sans doute à cette pédagogie centrée sur le projet, l'atelier restant le lieu de rencontre entre praticien·nes et étudiant·es. Longtemps norme avant l'industrialisation des moyens de production, le réemploi est aujourd'hui une pratique innovante, encore marginale dans les usages professionnels. Comment les enseignant·es peuvent-ils-elles s'approprier une approche qu'ils-elles ne pratiquent pas eux-elles-mêmes, ou seulement, pour quelques-un·es, de manière ponctuelle ?

C'est à l'intersection entre recherche et expérimentation que se trouvent des leviers pour structurer une pédagogie du réemploi. Les projets des professeurs cités plus haut en offrent déjà la démonstration. Citons, par exemple les projets [ReBuilt](#) ou [Re:Crete](#) menés au SXL de l'EPFL sous la supervision de Corentin Fivet ou [ConcReTe](#), de l'institut Transform de la HEIA FR, dirigé par Hani Buri.

Concrètement, le réemploi peut être abordé de deux manières : « reuse to design » ou « design to reuse ».

Dans le premier cas, il s'agit de concevoir un projet librement, puis de chercher des matériaux de récupération qui puissent s'y adapter. Approche réaliste dans un cadre académique, elle se réduit toutefois souvent à une déclaration d'intention, limitée à quelques composants standardisés -portes, fenêtres, poutres- ce qui restreint son impact environnemental et projectuel.

Dans le second cas, c'est le projet qui s'adapte à un gisement de matériaux défini en amont. Une voie plus ambitieuse, mais aussi plus exigeante. Le risque ? Un projet qui vire au manifeste, standardisé dans une forme d'«esthétique du bricolage». Cela suppose de connaître précisément les ressources disponibles, en quantité, nature et dimensions.

Remco : [Fiche R01 - Stade des Arbères, Meyrin, FAZ Architectes](#)

Dans le cadre d'un semestre académique, cette voie n'est envisageable qu'en travaillant sur un objet existant à transformer -avec toute sa complexité- ou en fournissant aux étudiant-es une bibliothèque de composants préalablement inventoriée. Mais cela exclut l'étape de sourcing - approvisionnement en matériaux - pourtant essentielle dans la pratique réelle du réemploi.

Avant de fusionner réemploi et atelier de projet, mieux vaut explorer des formats intermédiaires : séminaires intégrés aux cours de gestion de projet, ou exercices pratiques de construction à l'échelle 1:1. L'objectif : permettre aux étudiant-es de mesurer concrètement les apports et les contraintes du réemploi. Les outils et processus développés dans le cadre de nos recherches, qui visent à permettre aux maîtres d'ouvrage et praticien·nes d'évaluer de manière simple et très en amont le potentiel de réemploi sur de futurs projets, à définir les gains environnementaux du réemploi par rapport à des solutions neuves ou encore à proposer des recommandations pratiques pour la mise en application du réemploi de certains matériaux (ainsi que ceux de nos collègues de l'EPFL et de la HEIA-FR), bien que conçus pour le milieu professionnel, peuvent également nourrir des expérimentations pédagogiques.

Une fois cette phase amorcée, le réemploi pourra trouver sa juste place dans l'enseignement du projet d'architecture, sans évincer les fondamentaux : la structure, la lumière et la composition.

## Notes

1. Le [projet REMCO](#) (2023-25), financé par la HES SO, mené avec la HEIG VD propose un état des lieux sur les opérations de réemploi significatives menées en Suisse romande ces 5 dernières années. Les résultats sont disponibles via le lien : <https://www.hesge.ch/hepia/recherche-developpement/projets-recherche/remco>
2. Le [projet Matloop](#) (2023-25), financé par l'OFEN, les SIG et la FTI Genève, mené avec la HEIG VD propose des outils pratiques d'analyse multicritère du potentiel de réemploi de différents matériaux, en intégrant l'impact environnemental des solutions de réemploi par rapport au neuf et des recommandations pour la mise en œuvre du réemploi de certains matériaux. Les résultats seront disponibles début 2026.
3. Les nouveaux articles 117 et 118 de la Loi sur les constructions et les installations diverses (LCI) à Genève, votés le 10 décembre 2021, imposent de minimiser l'empreinte carbone des constructions et rénovations importantes en privilégiant d'abord le [réemploi](#) des matériaux existants, puis les matériaux recyclés ou à faible empreinte carbone. L'article 118 définit l'empreinte carbone comme le bilan des gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie d'un matériau, et délègue au Conseil d'État la fixation des modalités de calcul et des seuils maximaux par voie réglementaire, après concertation avec les milieux professionnels. Le règlement d'application est attendu pour fin 2025 et l'entrée en vigueur des premières mesures est prévue en principe pour début 2027.

## À propos des auteurs

Lionel Riquet est architecte EPF SIA, professeur associé HES à HEPIA depuis 2013, où il enseigne la construction et la gestion de projet et dirige une équipe de recherche forte de 7 personnes menant des projets de recherche en lien avec la transition environnementale du parc bâti. Il est également président de la SIA Vaud.

Benoît Séraphin est architecte BFH / HES SO, collaborateur scientifique HES à HEPIA depuis 2023, où il travaille sur plusieurs projets de recherche en lien avec le réemploi. Il est également actif dans le monde associatif en lien avec la même thématique et dirige un bureau d'architecture à Genève.